La CGT' vous informe ...

JUIN 2025

Le panneau d'information des personnels de l'Enseignement Privé

5 JUIN : GRÈVE ET MOBILISATON

Les outils CGT

RETRAITES, SALAIRES, EMPLOIS, MÊME COMBAT!

Gagner l'abrogation de la réforme des retraites
Maintenir l'emploi et l'avenir de l'industrie
Combattre l'austérité, défendre les services publics

Le chiffre 0.5%

NAO 2025

Par décision unilatérale de l'employeur la CEPNL a décidé d'une augmentation générale de 0,5% des rémunérations minimales pour le 1er septembre 2025 soit à peine 7 € net par mois pour les salarié·es de bas de grille...
La valeur du point EPNL passera donc à 20,03 € brut.
Au motif que de nombreux OGEC seraient en difficulté financière et de l'augmentation de 15 points minimum dans le cadre des entretiens triennaux (qui doivent se tenir avant le 01/09/25 pour les collègues concerné·es), l'employeur, dans sa "grande générosité", consent à une augmentation insuffisante et indécente pour ses personnels...

L'analyse CGT-EP des NAO 2025

AUDITION BAYROU

Commission d'enquête sur les violences en milieu scolaire

Le 1er ministre ne veut ni comprendre, ni admettre.
Déjà aveuglé, il reste sourd ...
L'omerta et le déni doivent cesser !

Lire notre communiqué

MAINTIEN DE LA RÉMUNÉRATION À 100% ABROGATION DU JOUR DE CARENCE

Depuis le 1er mars 2025, en cas d'arrêt maladie ordinaire, les agents de la Fonction publique sont désormais rémunéré·es à hauteur de **90 % du traitement indiciaire** et de leurs indemnités contre 100 % auparavant.
Cette mesure imposée par le gouvernement Bayrou, ajoutée au **jour de carence** déjà existant, vient accroître les difficultés financières et réduire un peu plus encore le pouvoir de vivre.

Signer la pétition

Syndiqué·es (ou non), vous avez des questions ?

Nos contacts en académie

contact@cgt-ep.org

CGT Enseignement Privé 263 rue de Paris
Case 544 - 93515 Montreuil Cedex

www.cgt-ep.org